

DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE HORS COMMUNE ANNÉE SCOLAIRE : 2022 - 2023

VILLE DE RÉSIDENCE : VILLIERS SUR MARNE (94350)

NOM DE FAMILLE DE L'ÉLÈVE : **PRÉNOM :**

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

ECOLE DE SECTEUR A VILLIERS-SUR-MARNE :

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LEGAL :

☎ **Adresse mail :**

FRATRIE :

Nom Prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée

VILLE D'ACCUEIL SOLLICITÉE :

ÉCOLE ET NIVEAU SCOLAIRE :

MOTIF DE LA DEMANDE (assortie, si besoin, de pièces justificatives) :

- Regroupement de fratrie**
- Mode de garde** : joindre attestation sur l'honneur de la personne en charge de la garde d'enfants en précisant les horaires de garde et son adresse + justificatif
- Continuité de scolarité** : suite à un déménagement (fournir justificatif de domicile) ou renouvellement de dérogation
- Autre** : merci de détailler et fournir les justificatifs nécessaires :

Date et signature du représentant légal :

DECISION VILLIERS-SUR-MARNE	DECISION VILLE D'ACCUEIL
ACCORD <input type="checkbox"/> REFUS <input type="checkbox"/>	ACCORD <input type="checkbox"/> <i>Montant de la participation financière Euros</i> REFUS <input type="checkbox"/>
Date : <p style="text-align: center;">Le Maire-Adjoint Délégué à l'Enfance, à la Petite Enfance, et à la Restauration Scolaire</p> <p style="text-align: center;">Catherine CHETARD</p>	Date : <p style="text-align: center;">Signature du Maire de la Commune d'Accueil</p>